

# ECAM LaSalle



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

### ENSEMBLE, CONTRIBUONS À LA FORMATION D'UNE GÉNÉRATION D'INGÉNIEURS RESPONSABLES !



# ECAM LaSalle

## POURQUOI NOUS SOUTENIR

École d'ingénieurs créée en 1900, ECAM LaSalle a pour ambition de former des ingénieurs engagés, pour construire le monde de demain en mettant les technologies au service d'un avenir durable.

- ◆ **EXIGENCE** scientifique et technique
- ◆ **VALEURS** humaines et sociétales
- ◆ **OUVERTURE** sur le monde



Pour former les ingénieurs qui mettront en œuvre les changements, en lien avec les transitions énergétique et numérique notamment, nous investissons régulièrement dans des **équipements de pointe au service de la pédagogie**.

La taxe d'apprentissage que nous percevons contribue significativement à leur financement. Elle constitue un soutien essentiel pour notre école.

## EN 2023, LES PROJETS DE L'ÉCOLE

Cette année, nos chantiers prioritaires concernent 3 pôles d'enseignement et de recherche : **Numérique - Conception Manufacturing et Management Industriel - Énergétique** :

- ◆ 1 plateau simulateur cybersécurité industrielle
- ◆ La digitalisation de notre usine 4.0
- ◆ 1 banc de soudage TIG et Microplasma
- ◆ 1 bras de mesure laser pour du retro engineering
- ◆ 1 banc d'essai hydrogène

# VERSER À ECAM LaSalle

## MODE D'EMPLOI

En 2023, les modalités de déclaration et de versement de la taxe d'apprentissage évoluent !

### 5 OU 15 MAI

*DSN AVRIL 2023*

Lors de la Déclaration Sociale Nominative, les entreprises déclarent le solde de la taxe d'apprentissage de la masse salariale 2022, collecté par l'URSSAF/MSA.

### À PARTIR DU 25 MAI

*JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE*

Les entreprises flèchent les établissements bénéficiaires du solde de la taxe d'apprentissage via la plateforme SOLTéA gérée par la Caisse des Dépôts avec les identifiants demandés sur Net-Entreprises.

### À PARTIR DU 15 JUILLET

*JUSQU'AU 15 OCTOBRE*

ECAM LaSalle perçoit le versement du solde de la taxe d'apprentissage de la Caisse des Dépôts.

Vous pouvez choisir de flécher votre solde de taxe d'apprentissage à

**ECAM LaSalle | Code UAI : 0690194L ; SIRET : 779 883 446 00014**

**OU**

**Une ou plusieurs formations de notre école**

RNCP4367 : Ingénieur diplômé de l'ECAM Lyon,

RNCP36054 : Ingénieur diplômé ECAM LaSalle spécialité mécanique et génie électrique,

RNCP17682 : Ingénieur diplômé de l'ECAM, spécialité énergie en partenariat avec l'ITII,

RNCP4622 : Ingénieur diplômé de l'ECAM, spécialité génie industriel et mécanique en partenariat avec l'ITII,

RNCP34539 : Manager de l'Amélioration Continue.



## ECAM LaSalle en quelques chiffres :

**123** années d'innovation et **de collaboration** avec les entreprises

**2 000**  
étudiants

**400**  
ingénieurs  
diplômés /an

**8 500**  
diplômés  
dans le monde

**300**  
alternants

**500**  
stages effectués  
chaque année

**7** formations :  
ingénieurs, bachelor, masters spécialisés

## Verser votre taxe d'apprentissage à ECAM LaSalle,

c'est renforcer vos liens avec notre école  
et participer activement à la formation d'ingénieurs :

- ◆ Polyvalents et innovants,
- ◆ Agiles dans des contextes multiculturels,
- ◆ Responsables et engagés pour une société durable.

# MERCI

## DE VOTRE SOUTIEN

### VOTRE CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE

**Manuel MAGGIORE** : ta@ecam.fr - 04 72 77 06 44



**ECAM LaSalle - campus de Lyon**  
40 montée Saint Barthélémy - 69321 Lyon Cedex 05  
[www.ecam.fr](http://www.ecam.fr)

Suivez-nous sur nos réseaux !

